

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

Avis
19 février 2014

**LIDOCAINE AGUETTANT 10 mg/ml SANS CONSERVATEUR,
solution injectable**

B/10, ampoule de 10 ml (CIP : 34009 277 225 0 9)

**LIDOCAINE AGUETTANT 20 mg/ml SANS CONSERVATEUR,
solution injectable**

B/10, ampoule de 10 ml (CIP : 34009 277 230 4 9)

Laboratoire AGUETTANT

DCI	chlorhydrate de lidocaïne monohydraté
Code ATC (2014)	N01BB02 (anesthésique local)
Motif de l'examen	Inscription
Liste concernée	Collectivités (CSP L.5123-2)
Indication(s) concernée(s)	« Le chlorhydrate de lidocaïne est une solution anesthésique locale destinée à l'anesthésie par infiltration, l'anesthésie régionale et l'anesthésie par blocs nerveux. »

01 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET REGLEMENTAIRES

AMM (procédure)	24/10/1995 (procédure nationale)
Conditions de prescription et de délivrance / statut particulier	Liste II

02 CONTEXTE

Ces spécialités sont des **génériques** de XYLOCAINE 10 mg/ml SANS CONSERVATEUR, solution injectable et de XYLOCAINE 20 mg/ml SANS CONSERVATEUR, solution injectable.

03 CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

Considérant l'ensemble de ces données et informations et après débat et vote, la Commission estime :

03.1 Service Médical Rendu

La Commission considère que le service médical rendu par LIDOCAINE AGUETTANT 10 mg/ml SANS CONSERVATEUR et LIDOCAINE AGUETTANT 20 mg/ml SANS CONSERVATEUR, solution injectable en ampoule de 10 ml est important dans les indications de l'AMM.

La Commission donne un avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités dans les indications et aux posologies de l'AMM.

03.2 Amélioration du Service Médical Rendu

LIDOCAINE AGUETTANT 10 mg/ml SANS CONSERVATEUR et LIDOCAINE AGUETTANT 20 mg/ml SANS CONSERVATEUR, solution injectable n'apportent pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V, inexistante) par rapport XYLOCAINE 10 mg/ml SANS CONSERVATEUR, solution injectable et de XYLOCAINE 20 mg/ml SANS CONSERVATEUR, solution injectable.